

PAR COURRIEL

Le 20 mai 2026



**Objet :** Demande d'accès à l'information  
N. Réf : 2026-2027-046  
Objet : 3 109 863 / rue René-Lavertu à Lévis

---

Bonjour,

Par la présente, nous donnons suite à votre requête reçue le 7 mai 2026 par laquelle vous formulez une demande conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ — Chapitre A-2.1), ci-après « *Loi sur l'accès* ».

Comme souhaité, nous vous transférons copie des documents que nous détenons relativement à votre demande citée en objet.

Nous désirons néanmoins vous informer que la Commission met à votre disposition un service de cartographie de la zone agricole. Pour bénéficier de cet outil, vous devez vous rendre sur notre site Internet : <http://www.cptaq.gouv.qc.ca>, dans l'onglet « Cartographie », section « Cartographie ». Ensuite, il vous suffit de cliquer sur le lien « Consulter la cartographie numérique » ou « Télécharger la cartographie numérique ». Bien que cette cartographie n'ait pas de valeur légale, elle vous permet tout de même de vérifier si une propriété se situe en zone agricole.

En terminant, selon les articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès*, nous vous signalons que vous pouvez réclamer la révision de cette conclusion auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours de la présente décision. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer nos meilleures salutations.

Manon Côté  
Responsable de l'accès aux documents et  
de la protection des renseignements personnels

p.j.

Document 1 : Avis de recours



DIRECTION DES ENQUETES

Québec, le 29 février 1988

A : Les Immeubles Champs-Bois  
Place des Hauts-Bois  
Ste-Hélène-de-Breakeyville  
Lévis (Québec) GOS 1E0

OBJET: D/Q: 132720 Code: 2114D  
Lot(s): Pties 325, 326, 328 et 329  
Municipalité impliquée: Ste-Hélène-de-Breakeyville (P)

---

A qui de droit,

Votre déclaration du 19 novembre 1987, reçue le  
1er décembre 1987, a fait l'objet d'une vérifi-  
cation.

Selon l'information que vous nous avez fournie,  
cette déclaration a été jugée conforme suite à la  
décision du 7 août 1987 aux dossiers  
numéros 112560, 112561 et 112562

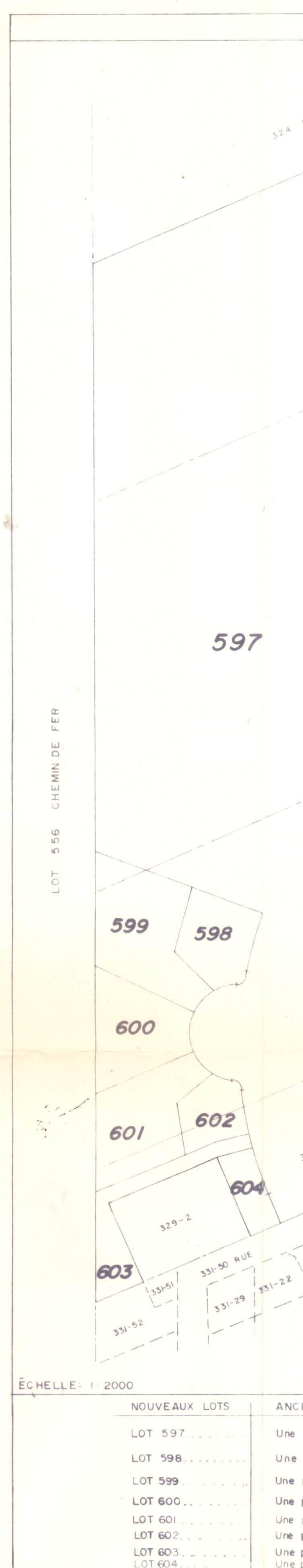
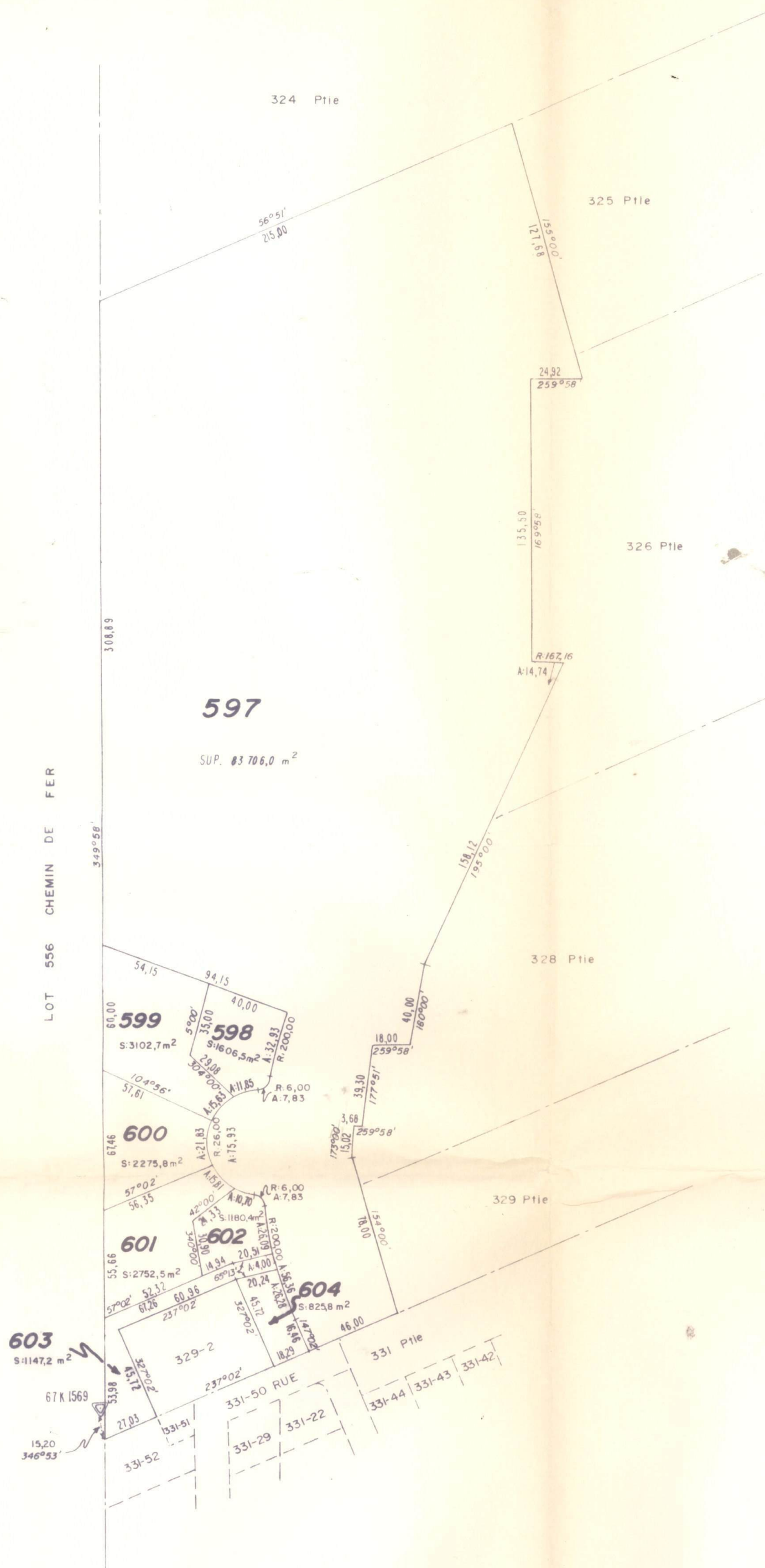
Vous trouverez, ci-joint, les dispositions de la Loi  
qui s'y appliquent.

  
ROBERT ST-JACQUES, enquêteur  
Enquêtes et Inspections  
C.P.T.A.Q. - Québec

RSJ/cr

Y P I A O

288 JAN 28 18 01

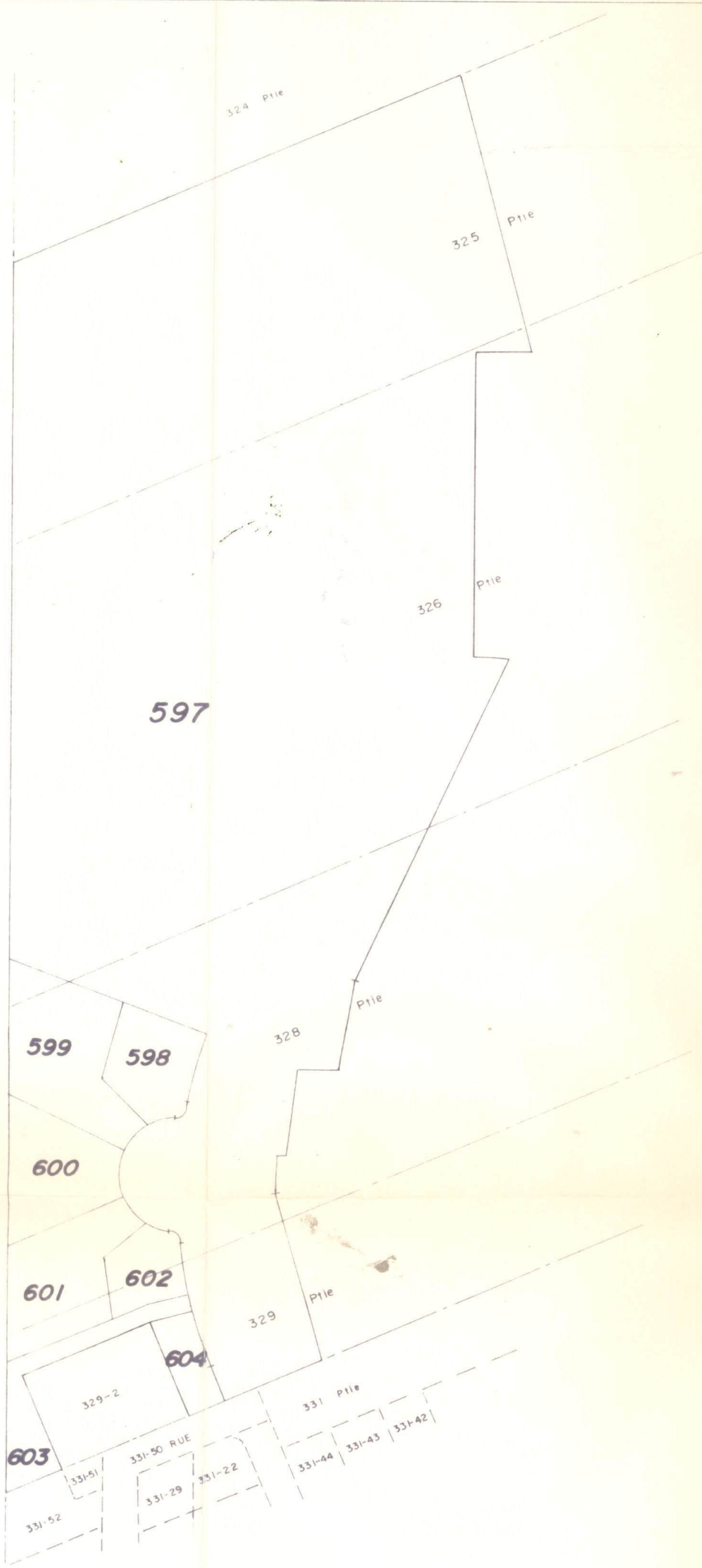
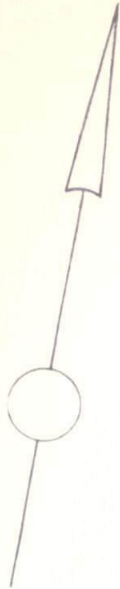


ÉCHELLE: 1:2000

NOUVEAUX LOTS	ANCIENS LOTS
LOT 597	Une
LOT 598	Une
LOT 599	Une
LOT 600	Une
LOT 601	Une
LOT 602	Une
LOT 603	Une
LOT 604	Une

N.B. Le gis me

CONCORDANCE



LOT	PROPRIÉTAIRE	SIGNATURE
597 à 604	LES IMMEUBLES CHAMPS-BOIS inc	LES IMMEUBLES CHAMPS-BOIS inc.  Par SERGE DUSSAULT PRÉSIDENT

REPLACEMENT D'UNE PARTIE DES LOTS 325 (ENR. N.: 313 269),  
326 (ENR. N.: 313 268 ET 313 269),  
328 (ENR. N.: 313 270) ET 329 (ENR. N.: 313 270).

LOT CRÉÉ **597 à 604**

CADASTRE: PAROISSE DE SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME

DIVISION D'ENREGISTREMENT: LÉVIS

MUNICIPALITÉ: PAROISSE DE SAINTE-HÉLENE-DE-BREAKEYVILLE

Fait conformément aux dispositions de l'article 2174 b C.c.B.C.

Signé à ST-RÉDEMPTEUR le 21 SEPTEMBRE 1987

Par   
LAURENT BEAURIVAGE  
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

MINUTE: 5146 DOSSIER: 914

Cet original a été déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec le 21 janvier 1988

Lynn Norman Lalonde  
Pour le MINISTRE

Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document

Espace réservé à l'usage exclusif du ministère.

Vraie copie de l'original déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.  
QUÉBEC, le 21 janvier 1988  
  
Pour le Ministre

NOUVEAUX LOTS	ANCIENS LOTS
LOT 597	Une partie des lots 325, 326, 328 et 329.
LOT 598	Une partie du lot 328.
LOT 599	Une partie des lots 326 et 328.
LOT 600	Une partie du lot 328.
LOT 601	Une partie des lots 328 et 329.
LOT 602	Une partie des lots 328 et 329.
LOT 603	Une partie du lot 329.
LOT 604	Une partie du lot 329.

N.B. Les directions apparaissant sur ce document sont des gisements en référence au système SCOPQ (fuseau 7, méridien central 70°30').

N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.)

ÉCHELLE: 1:2000